

Prendre la parole devant un public

Public cible

Agricultrices et agriculteurs des Hautes-Alpes et des départements voisins.

Objectifs

L'objectif est d'acquérir des outils permettant d'améliorer son aisance orale lors de prise de parole en public et / ou face aux médias.

Enjeux

Les paysans, dans leurs activités de production, de commercialisation, de promotion et de représentation sont sollicité-e-s pour prendre la parole. Ils ont besoin de communiquer sur leur métier, leurs actions, leurs engagements, de parler de leurs productions, participer à des réunions, répondre à des interviews... Communiquer c'est échanger à l'écrit comme à l'oral. Mais il n'est pas toujours évident de prendre la parole en public : timidité, légitimité, difficulté à s'exprimer, à structurer son propos, à se faire écouter et comprendre. Faire passer ses idées demande des convictions et quelques techniques existent pour aider à soutenir et défendre ses valeurs

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Présentations croisées : Expression des attentes et constitution du groupe.
Comment faire Clair, Court, Concis, Concret.
Construire sa posture et ses arguments pour se faire comprendre, faire avancer ses idées et se faire respecter en tant que partenaire d'un dialogue
Développer sa présence : pour un face à face vivant avec son auditoire
Préparer son intervention : A partir des spécificités de son public, identifier son cœur de message, rassembler ses idées, choisir ses mots, structurer son argumentaire.
Maîtriser son contenu face aux médias, s'y tenir
Respirer pour maîtriser son stress : toutes les manières de reprendre de l'air
Se faire entendre : voix et diction
Découvrir les méthodes permettant de maîtriser ses émotions

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

08 avr 2024 05000 Gap
09:30 - 17:30 (7hrs)

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Adhérent 210€

Non adhérent 210€

Non agricole 210€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Autres cas nous consulter

Plus de renseignements

Vanessa Picard

adear05@orange.fr

ARDEAR / ADEAR Hautes Alpes

Maison de l'Agriculture

2 rue Paul Aubert

05000

GAP

Tel. 07 81 47 19 95

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : taux de satisfaction de 92 % en 2022%



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

Nadia Ménager, journaliste et formatrice